
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 5 décembre 2016 à 20 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Monsieur Claude Dauphin, Maire d'arrondissement
Monsieur Jean-François Cloutier, Conseiller de ville
Madame Maja Vodanovic, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Daniel Racicot, Conseiller d'arrondissement
Madame Kymberley Simonyik, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, Directeur d'arrondissement
M^e Danielle Ruest, Secrétaire d'arrondissement

Moment de recueillement dédié aux victimes de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal.

Le conseil d'arrondissement rend hommage au Club des personnes handicapées du Lac Saint-Louis pour leur 40^e anniversaire de fondation. Une plaque honorifique et des fleurs sont remises.

CA16 19 0371

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De retirer les items suivants de l'ordre du jour :

20.06 Autoriser une dépense additionnelle au montant total de 28 881,72 \$ payable à la compagnie Manorex inc., pour la fourniture de machinerie avec opérateurs dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale au parc Pominville, majorant ainsi le montant total du contrat de 71 112,04 \$ à 99 993,76 \$ (LAC-INV-1618)

47.04 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la modification de la façade avant de l'immeuble situé au 668, 1^{re} Avenue

D'ajouter l'item suivant à l'ordre du jour :

60.02 Dépôt du Rapport de recommandations visant divers contrats et projets de contrats octroyés (ou prévus d'être octroyés) à l'organisme à but non lucratif Montréal en histoires dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 5 décembre 2016, tel qu'amendé.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

CA16 19 0372

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2016

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 7 novembre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.02

CA16 19 0373

Accorder un contrat à la firme WSP Canada inc., soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, pour des services professionnels d'ingénierie pour la préparation, le suivi et la gestion de divers travaux de réfection et/ou de mise à niveau de l'éclairage extérieur, de l'éclairage à l'intérieur des bâtiments, des feux de circulation et autres infrastructures électriques de l'arrondissement - Dépense maximale totale de 96 349,05 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1640 - Cinq (5) soumissionnaires

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder un contrat à la firme WSP Canada inc., soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, pour des services professionnels d'ingénierie pour la préparation, le suivi et la gestion de divers travaux de réfection et/ou de mise à niveau de l'éclairage extérieur, de l'éclairage à l'intérieur des bâtiments, des feux de circulation et autres infrastructures électriques de l'arrondissement, pour un montant maximal total de 96 349,05 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1640;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1167116008

CA16 19 0374

Octroyer un contrat à la firme Mécanicaction Inc., pour la fourniture et l'installation d'un ventilateur d'évacuation d'air à l'aréna Martin-Lapointe, au montant total de 56 830,42 \$ - Appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1645 - Un (1) soumissionnaire

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat à la firme Mécanicaction Inc., seul soumissionnaire, cette firme ayant présenté une soumission conforme, pour la fourniture et l'installation d'un ventilateur d'évacuation d'air à l'aréna Martin-Lapointe, au montant total de 56 830,42 \$, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1645;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1167116009

CA16 19 0375

Octroyer un contrat à la compagnie Manorex inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de puisards et regards d'égout dans différents secteurs de l'arrondissement, au montant total de 95 866,16 \$ - Appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1642 - Deux (2) soumissionnaires

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'octroyer un contrat à la compagnie Manorex inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réfection de puisards et regards d'égout dans différents secteurs de l'arrondissement, au montant total de 95 866,16 \$, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-1642;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1167126015

CA16 19 0376

Octroyer un contrat à la compagnie Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur la rue McLaughlin, au montant maximal total de 37 418,61 \$ - Appel d'offres public numéro LAC-PUB-1641 - Trois (3) soumissionnaires

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'octroyer un contrat à la compagnie Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage sur la rue McLaughlin, au montant total de 37 418,61 \$, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1641;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1167126013

CA16 19 0377

Autoriser une dépense additionnelle maximale de 60 476,45 \$ pour augmenter l'enveloppe des contingences dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Pavages D'Amour inc., pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Saint-Antoine entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue dans l'arrondissement de Lachine, augmentant ainsi la valeur totale du contrat de 665 245,35 \$ à 725 721,80 \$, taxes et contingences incluses (LAC-PUB-1621)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

De recommander au conseil municipal :

D'autoriser une dépense additionnelle maximale de 60 476,45 \$ pour augmenter l'enveloppe des contingences dans le cadre du contrat accordé à la compagnie Pavages D'Amour inc., pour des travaux de réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie sur la rue Saint-Antoine entre la 13^e Avenue et la 16^e Avenue dans l'arrondissement de Lachine, augmentant ainsi la valeur totale du contrat de 665 245,35 \$ à 725 721,80 \$ taxes et contingences incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro LAC-PUB-1621;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1167436001

CA16 19 0378

Autoriser une dépense additionnelle au montant total de 14 022,93 \$, payable à la firme Beaudoin Hurens inc., pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de la station de pompage Camille située dans le secteur Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine, majorant ainsi le montant total du contrat de 88 530,75 \$ à 102 553,68 \$ (Appel d'offres public numéro 13-12986)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 14 022,93 \$, payable à la firme Beaudoin Hurens inc., pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de la station de pompage Camille située dans le secteur Saint-Pierre de l'arrondissement de Lachine, majorant ainsi le montant total du contrat de 88 530,75 \$ à 102 553,68 \$ taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1167126012

CA16 19 0379

Autoriser une dépense additionnelle au montant total de 9 083,03 \$, payable à la firme CIMA+ S.E.N.C., dans le cadre du contrat pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de pavages, trottoirs et ouvrages connexes sur divers tronçons de rues, majorant ainsi le montant total du contrat de 70 824,60 \$ à 79 907,63 \$ (LAC-PUB-1506)

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'autoriser une dépense additionnelle au montant total de 9 083,03 \$, payable à la firme CIMA+ S.E.N.C., dans le cadre du contrat pour la préparation des plans, devis et surveillance des travaux de réfection de pavages, trottoirs et ouvrages connexes sur divers tronçons de rues, majorant ainsi le montant total du contrat de 70 824,60 \$ à 79 907,63 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.08 1167382001

CA16 19 0380

Autoriser la signature et le renouvellement, jusqu'au 31 décembre 2017, du contrat de gré à gré avec la firme Cogeco Peer 1 (Canada) inc., fournisseur exclusif pour la location de fibres optiques reliant les bâtiments municipaux de l'arrondissement, pour un montant total de 31 733,10 \$

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser le renouvellement, jusqu'au 31 décembre 2017, du contrat de gré à gré avec la firme Cogeco Peer 1 (Canada) inc., fournisseur exclusif pour la location de fibres optiques reliant les bâtiments municipaux de l'arrondissement, pour un montant total de 31 733,10 \$;

D'autoriser le Directeur des services administratifs, greffe et relations avec les citoyens à signer ledit contrat;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.09 1161991030

CA16 19 0381

Exercer l'option de renouvellement de 24 mois (période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2018) prévue au contrat pour la gestion du Port de plaisance de Lachine octroyé en 2014 à la compagnie Gestion Nauti-Cités Inc., pour un montant total de 1 512 209,29 \$ - Appel d'offres public numéro 14-13968

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'exercer l'option de renouvellement de 24 mois (période du 1^{er} décembre 2016 au 30 novembre 2018) prévue au contrat pour la gestion du Port de plaisance de Lachine octroyé en 2014 à la compagnie Gestion Nauti-Cités Inc., pour un montant total de 1 512 209,29 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.10 1161991014

CA16 19 0382

Accorder une contribution financière de 50 000 \$ à la Corporation du Pôle des Rapides pour la réalisation des activités du 350^e anniversaire de Lachine - Appui financier de la Ville de Montréal

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'accorder une contribution financière de 50 000 \$ provenant de la Ville de Montréal à la Corporation du Pôle des Rapides pour soutenir l'organisation des festivités du 350^e anniversaire de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.11 1163948016

CA16 19 0383

Autoriser une dépense totale de 175 653,56 \$ pour l'achat de quatre voitures électriques de marque Nissan, modèle Leaf SV 2016, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Cité Nissan Gabriel - Entente numéro 1115912

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense totale de 175 653,56 \$ pour l'achat de quatre voitures électriques de marque Nissan, modèle Leaf SV 2016, conformément à l'entente-cadre numéro 1115912 intervenue entre la Ville de Montréal et Cité Nissan Gabriel;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1167127014

CA16 19 0384

Autoriser une dépense totale de 23 170,75 \$ pour l'achat d'un véhicule de type multisegment Dodge Journey, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) - Entente numéro 706439

Il est proposé par Kimberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'autoriser une dépense totale de 23 170,75 \$ pour l'achat d'un véhicule de type multisegment Dodge Journey, conformément à l'entente-cadre numéro 706439 intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1167127015

CA16 19 0385

Annulation des soldes d'emprunts non contractés et fermeture de règlements d'emprunt

Attendu que l'arrondissement de Lachine a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît en annexe joint au sommaire décisionnel;

Attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

Attendu qu'il existe pour chacun de ces règlements, à l'exception des Règlements numéros E-2723 et E-2757, un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

Attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal;

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

Que l'arrondissement de Lachine modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « Nouveau montant de la dépense » et « Nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la Ville de Montréal affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. lorsqu'applicable, par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « Subventions » de l'annexe; le cas échéant, les protocoles d'entente seraient réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe;

D'informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe ;

Que l'arrondissement de Lachine demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1162343015

CA16 19 0386

Reddition de comptes - Listes des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande et des virements de crédit pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2016

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De recevoir la liste des factures non associées à un bon de commande ainsi que la liste des bons de commande émis pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2016;

De recevoir la liste des virements de crédit effectués pour la période du 1^{er} novembre au 30 novembre 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1163547017

CA16 19 0387

Journal des subventions

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'autoriser l'octroi des subventions prévues au Journal des subventions pour un montant total de 2 330 \$.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1163479014

CA16 19 0388

Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2279 sur le bruit afin de modifier les dispositions pénales

Monsieur Daniel Racicot donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement numéro 2279 sur le bruit afin de modifier les dispositions pénales;

En outre, il demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.01 1167204007

CA16 19 0389

Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances afin de rehausser les amendes pour l'application de l'article 2.7.8 lors d'une première infraction et en cas de récidive

Monsieur Daniel Racicot donne avis de motion en vue de l'adoption, à une prochaine séance du conseil, d'un règlement modifiant le Règlement numéro R-2535-9 sur les nuisances afin de rehausser les amendes pour l'application de l'article 2.7.8 lors d'une première infraction et en cas de récidive;

En outre, il demande dispense de lecture dudit projet de règlement, une copie ayant été distribuée à chacun des membres du conseil.

40.02 1167204006

CA16 19 0390

Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2786 autorisant un emprunt de 1 477 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2786 autorisant un emprunt de 1 477 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1161991010

CA16 19 0391

Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2787 autorisant un emprunt de 2 150 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2787 autorisant un emprunt de 2 150 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.04 1161991020

CA16 19 0392

Adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2788 autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, le Règlement numéro E-2788 autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de protection d'immeubles municipaux, sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.05 1161991024

CA16 19 0393

Adopter le Règlement numéro T-17-02 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2017

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le Règlement numéro T-17-02 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.06 1161991021

CA16 19 0394

Adopter le Règlement numéro T-17-01 décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2017

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'adopter le Règlement numéro T-17-01 décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.07 1161991022

CA16 19 0395

Adopter le Règlement numéro RCA17-19001 sur la tarification des biens et services fournis par l'arrondissement pour l'exercice financier 2017

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'adopter le Règlement numéro RCA17-19001 sur la tarification pour l'exercice financier 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.08 1161991023

CA16 19 0396

Adopter le Règlement numéro 2404-23 modifiant le Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation afin d'éliminer le secteur de stationnement réservé aux véhicules de travail le long de la rue Victoria, entre la 18^e Avenue et la 25^e Avenue

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'adopter le Règlement numéro 2404-23 modifiant le Règlement numéro R-2404-15 portant sur la circulation afin d'éliminer le secteur de stationnement réservé aux véhicules de travail le long de la rue Victoria, entre la 18^e Avenue et la 25^e Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.09 1164408004

CA16 19 0397

Autoriser un stationnement réservé pour personne handicapée devant l'immeuble situé au 679, 7^e Avenue

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

D'autoriser un stationnement réservé pour personne handicapée devant l'immeuble situé au 679, 7^e Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.10 1167536001

CA16 19 0398

Demande de dérogation mineure - Immeuble situé au 121, avenue Rolland (lot numéro 1 703 072 du cadastre du Québec) - Permettre de régulariser une marge arrière

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'approuver la demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour le bâtiment résidentiel situé au 121, avenue Rolland, sur le lot numéro 1 703 072 du cadastre du Québec, ayant pour effet :

- De permettre, pour un agrandissement, une marge arrière de 3,49 mètres, et ce, bien que la grille 30B/38B exige une marge arrière de 4,0 mètres;
- De permettre, pour une véranda en cour arrière, une marge de 3,26 mètres au lieu de 4,0 mètres, et ce, bien que le règlement stipule qu'une véranda doit être construite dans la partie de la cour arrière dont la profondeur correspond à la marge de recul réglementaire.

Le tout selon les documents soumis en date du 17 août 2016.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1166470069

CA16 19 0399

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la rénovation et la transformation des façades avant et latérale de l'immeuble situé aux 900-930, rue Notre-Dame

Monsieur Claude Dauphin, maire d'arrondissement, déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la rénovation et la modification des façades avant et latérale du bâtiment situé aux 900-930, rue Notre-Dame;

Le tout selon les documents soumis en date du 11 septembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1166470080

CA16 19 0400

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant le remplacement des escaliers et la réparation des galeries en façade avant pour l'immeuble situé aux 3240-3246, rue Notre-Dame

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant le remplacement des escaliers et la réparation des galeries en façade avant pour le bâtiment situé aux 3240-3246, rue Notre-Dame;

Le tout selon les documents soumis en date du 11 novembre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1166470081

CA16 19 0401

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) visant la transformation de la façade avant de l'immeuble situé aux 1200-1400, 50^e Avenue

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

D'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la transformation de la façade avant du bâtiment situé aux 1200-1400, 50^e Avenue;

Le tout selon les documents soumis en date du 11 octobre 2016;

D'accorder le certificat d'autorisation demandé conditionnellement à ce que l'ensemble du projet soit conforme à la réglementation en vigueur et d'exiger que toutes modifications au projet tel qu'approuvé soient soumises, au préalable, à une nouvelle procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1166470082

CA16 19 0402

Recevoir la liste de mouvement de personnel

Il est proposé par Kymberley Simonyik

appuyé par Daniel Racicot

De recevoir la liste de mouvement de personnel telle que soumise, le tout conformément au Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et ses amendements.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1162343014

CA16 19 0403

Désignation d'un maire suppléant de l'arrondissement - Janvier, février et mars 2017

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Claude Dauphin

De désigner madame Kymberley Simonyik, conseillère d'arrondissement, à titre de maire suppléant de l'arrondissement, et ce, pour les mois de janvier, février et mars 2017.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

51.01 1161991029

CA16 19 0404

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des trois conseillers d'arrondissement

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

De prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des conseillers d'arrondissement de Lachine, madame Maja Vodanovic, monsieur Daniel Racicot ainsi que madame Kimberley Simonyik.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1162140001

CA16 19 0405

Dépôt du Rapport de recommandations visant divers contrats et projets de contrats octroyés (ou prévus d'être octroyés) à l'organisme à but non lucratif Montréal en histoires dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

De prendre acte du dépôt du Rapport de recommandations visant divers contrats et projets de contrats octroyés (ou prévus d'être octroyés) à l'organisme à but non lucratif Montréal en histoires dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.02

CA16 19 0406

Approuver les recommandations émises par le comité de circulation lors de la réunion du 25 octobre 2016

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kimberley Simonyik

D'approuver les recommandations formulées lors de la réunion du Comité de circulation tenue le 25 octobre 2016 relatives à des décisions en matière de circulation et de stationnement sur le territoire de l'arrondissement, telles que décrites au sommaire décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

70.01 1167117002

CA16 19 0407

Résolution en appui à la résolution CM16 1207 de la Ville de Montréal relativement à la Déclaration pour la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles

Attendu que personne ne doit oublier la mort tragique de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal le 6 décembre 1989, assassinées parce qu'elles étaient des femmes;

Attendu que la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes a été adoptée en 1979;

Attendu que le Parlement du Canada a déclaré, en 1991, le 6 décembre, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes;

Attendu que la résolution 48/104 sur l'élimination de la violence contre les femmes a été adoptée par l'Organisation des Nations Unies en 1993;

Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Attendu qu'il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Attendu que Montréal a proclamé, en 2009, la journée du 6 décembre comme la Journée montréalaise de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes et aux filles;

Attendu que l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondamentaux du droit dans notre société;

Attendu que la violence continue, malheureusement, de miner le quotidien de nombreuses femmes et filles, ici comme ailleurs;

Attendu qu'il est essentiel que notre société poursuive ses efforts pour contrer la violence faite aux femmes et aux filles;

Il est proposé par Daniel Racicot

appuyé par Kymberley Simonyik

QUE l'Arrondissement de Lachine invite tous les Lachinois à se souvenir de toutes les victimes de la tragédie de Polytechnique;

QUE l'Arrondissement de Lachine se proclame « arrondissement allié contre la violence conjugale » en appui au Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale;

QUE l'Arrondissement de Lachine condamne avec force et ne tolère pas la violence à l'égard des femmes et des filles qui constitue une violation des droits fondamentaux de la personne humaine;

QUE l'Arrondissement de Lachine s'engage, tel que déclaré dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, à soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes et à aménager son territoire de façon sécuritaire en tenant compte, entre autres, des besoins spécifiques des femmes et des filles.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à :

- M. Denis Coderre, maire de la Ville de Montréal
- Mme Anju Dhillon, députée fédérale Dorval-Lachine-LaSalle et secrétaire parlementaire de la ministre à la Condition féminine
- M. François Ouimet, député de Marquette

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Période de questions des membres du conseil

70.03

Période de questions du public

70.04

Et la séance est levée à 21 h 38.

Claude Dauphin
Maire d'arrondissement

Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 16 janvier 2017.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boulevard Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.